



Rapport de gestion 2025

Adopté par le Comité de direction le 19 mars 2026

Au nom du Comité de direction AJERCO

Le président

Yves Jauner

La secrétaire

Sandy Vigna

AJERCO
Réseau enfance Cossonay et région
Rue de la Poste 2, 1350 Orbe
Tél 0245577711 - www.ajerco.ch

Le Conseil intercommunal (CI)

Le CI a siégé 2 fois au cours de l'année 2025, 6 préavis du Comité directeur lui ont été soumis et ont été acceptés :

Législature 2021-2026

Préavis 1/2025	Comptes de fonctionnement et rapport de gestion pour l'année 2024
Préavis 2/2025	Préavis complémentaire du budget 2025
Préavis 3/2025	Budget de fonctionnement pour l'année 2026
Préavis 4/2025	Préavis relatif à la nouvelle politique tarifaire du réseau AJERCO
Préavis 5/2025	Demande de budget complémentaire relative au mandat pour la nouvelle politique tarifaire du réseau AJERCO
Préavis 6/2025	Extension de l'UAPE des Bosquets à Cossonay – Création de 12 places supplémentaires dès la rentrée scolaire 2026

Elections

Madame Sophie Niederhauser, secrétaire, a démissionné. Son poste a été repris par Madame Nadia Presti.

Le Comité de direction (CODIR)

Le CODIR s'est réuni à 13 reprises en 2025, comprenant 9 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires.

Elections : Justine Widmer (Grancy) a rejoint le CODIR AJERCO au 1^{er} juillet 2025, pour remplacer Laurence Peytregnet (Cuarnens).

Les principaux évènements de l'année 2025 :

Ouvertures et développements des structures

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions majeures au sein des structures d'accueil :

- P'tites Bobines : création d'une garderie de 22 places. Cette ouverture s'est effectuée en deux phases :
 - une première rentrée dans les anciens locaux des P'tits Tartreux (capacité 15 places) ;
 - puis, dès septembre, l'installation définitive de 22 places dans les nouveaux locaux, offrant un cadre modernisé et adapté aux besoins des enfants et des équipes.
- Les Moussaillons : agrandissement de la structure, avec la création de 24 places supplémentaires sur le site du Cheminet. L'UAPE à Valrose conserve sa capacité de 12 places.
- La Chenoille : des travaux ont été entrepris. Malgré le déplacement temporaire lié au chantier, la continuité de l'accueil a été pleinement garantie afin d'assurer la stabilité pour les enfants et les familles.

Gouvernance et organisation

Arrivée d'un nouveau directeur dédié à l'AJERCO, Monsieur François Blaser, renforçant la dynamique de pilotage opérationnel du réseau.

Réflexions quant au passage d'ARAS à ERAS, prévu pour janvier 2027 et qui marquera une étape organisationnelle importante.

Mise en place d'un pool de remplacement, opérationnel dès la rentrée, avec une permanence en vigueur dès octobre 2025 afin d'assurer la continuité des prestations dans les structures d'accueil lors d'absences non-prévisibles.

Collaboration avec l'ASI7 (mars et septembre) pour renforcer les synergies interinstitutionnelles. Un groupe de travail a par ailleurs été créé en ce sens.

Commission de gestion (ComGest) et politique tarifaire

L'année 2025 a été particulièrement marquée par l'augmentation des échanges avec la Commission de gestion (ComGest), notamment autour de la politique tarifaire et de la gouvernance du réseau.

Dans ce cadre :

Des travaux relatifs à la politique tarifaire ont été menés. Un consultant externe a par ailleurs été mandaté dans ce cadre-ci, afin de nous accompagner.

Réunions entre le CODIR et la ComGest les 20 mars et le 1^{er} avril 2025 afin d'examiner ces éléments.

Une rencontre avec la commission ad hoc s'est tenue le 1er octobre 2025 pour approfondir les aspects liés à la politique tarifaire.

Rencontres stratégiques et partenariales

En parallèle des travaux avec la ComGest, plusieurs rencontres ont jalonné l'année 2025 :

- Rencontre conjointe avec l'AJERCO et l'AJOVAL le 24 avril 2025 ; Un postulat de la ComGest a donné lieu à une rencontre spécifique avec l'AJOVAL, permettant de clarifier les attentes et d'engager un dialogue constructif.
- Journée stratégie ARAS JUNOVA / AJOVAL / AJERCO le 22 mai 2025 à Method, qui a abouti à l'établissement d'un rapport constructif définissant la vision et la stratégie AJE ;
- Rencontre relative à la sortie de Hautemorges et Montricher, tenue le 16 octobre 2025 ;
- Une délégation du CODIR ainsi que la direction générale et opérationnelle ont également participé aux séances de la Fatière des réseaux d'Accueil de Jour des Enfants (FRAJE) et de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), y compris à leur assemblée générale en 2025.
- Une lettre d'interpellation au Grand Conseil a également été déposée afin de demander la préservation du financement cantonal de l'accueil de jour des enfants.

Infrastructures et gestion opérationnelle

Lancement et aboutissement d'un appel d'offres pour les prestations de nettoyage ; trois entreprises ont été retenues : Blanc, Cleanup et Romande d'entretien.

Rencontres concernant les travaux et aménagements des nouvelles structures (La Sarraz, Penthalaz, Penthaz). Pour ce faire, de nombreuses séances ont été planifiées en ce sens.

Rencontres liées aux projets de St-Loup dans l'optique d'aménager des locaux pour déplacer la garderie.

Vie institutionnelle

Organisation de la fête du personnel le 11 septembre, moment de reconnaissance et de cohésion pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices auquel tous les membres du CODIR ont été invités.

Les principaux changements relatifs aux conditions des collaborateur·trice·s en 2025 :

En 2025, d'importantes évolutions ont été mises en œuvre afin d'améliorer les conditions et de renforcer l'attractivité du métier d'accueillant·e en milieu familial (AMF).

Dans cette perspective, différentes mesures de valorisation des prestations des AMF sont entrées en vigueur :

- Mise en place d'une journée de découverte destinée aux nouveaux·nouvelles accueillant·e·s en milieu familial ;
- Revalorisation de la rémunération lors des formations ;
- Introduction d'un forfait d'aide au démarrage, destiné à soutenir l'acquisition du matériel indispensable.

Ce soutien financier facilite l'achat de matériel de sécurité, de jeux adaptés, d'une trousse de premiers secours ainsi que d'une couverture antifeu, contribuant ainsi à garantir un environnement d'accueil sécurisé et de qualité.

Concernant l'accueil collectif, l'année 2025 a été marquée par un renforcement des mesures en matière de santé et sécurité au travail. Une nouvelle organisation du pool de remplacement a été mise en place, permettant d'améliorer l'efficacité opérationnelle des remplacements tout en réduisant la charge sur les équipes en place.

Par ailleurs, des analyses de risques ont été entreprises dans le secteur préscolaire afin d'identifier les points d'amélioration et mettre en œuvre des mesures y adaptées, dans une logique continue de prévention et de renforcement de la santé et de la sécurité au travail.

Quelques chiffres pour l'année 2025

Accueil collectif

Préscolaire : 11 garderies

318 places

778 enfants accueillis, dont 9 avec des besoins spécifiques

Taux d'occupation 2025 des garderies du réseau AJERCO

Nom de la structure	Localité	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie Croquelune	Cossonay	82.03%	97.22%	72.50%	84.32%	64.07%
Garderie Les Chavannes	Cossonay	89.47%	92.69%	81.35%	87.24%	82.75%
Garderie Cocoon	Cossonay	92.78%	93.49%	86.44%	92.19%	74.54%
Garderie Le Chap'Rond Rouge	Pampigny	94.85%	95.44%	89.36%	97.01%	89.77%
Garderie La Chenaille	Penthalaz	80.96%	80.38%	73.80%	84.70%	73.31%
Garderie Les Lucioles	Vufflens-la-Ville	86.19%	89.85%	69.32%	87.59%	83.50%
Garderie La Mexsonnette	Mex	89.58%	94.51%	86.74%	89.81%	85.09%
Garderie Les P'tites Bobines (ouverture 04.08.2025)	Penthaz	70.58%	63.84%	64.74%	72.37%	56.47%
Garderie L'Arlequin	La Sarraz	99.17%	97.95%	89.70%	97.33%	95.68%
Garderie L'Oasis	Eclépens	79.91%	84.42%	69.60%	84.88%	70.04%
Garderie La Toupie	Pompaples	93.66%	97.92%	88.07%	94.68%	93.83%

Parascolaire : 9 UAPE

324 places

707 enfants accueillis, dont 7 avec des besoins spécifiques

Taux d'occupation 2025 des UAPE du réseau AJERCO (hors vacances scolaires)

Nom de la structure	Localité	Matin	Midi	Après-midi
UAPE Croquétoiles	Cossonay	78%	91%	90%
UAPE Les Bosquets	Cossonay	36%	88%	85%
UAPE Les Laurelles	Cossonay	76%	91%	90%
UAPE Les Petites Licornes	Cuarnens	69%	98%	98%
UAPE Les Moussaillons (agrandissement 28.09.2025)	Penthalaz	56%	95%	95%
UAPE Les P'tits Guêpiers	Penthaz	72%	94%	94%
UAPE Les Lionceaux	Vufflens-la-Ville	61%	90%	90%
UAPE Les Frimousses	Eclépens	46%	95%	86%
UAPE Les Funambules	La Sarraz	41%	90%	90%

Selon le taux de référence fixé par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), les structures d'accueil doivent atteindre un taux de remplissage minimal de 90 % pour le préscolaire et de 80 % pour le parascolaire. Il convient toutefois de relever que les taux d'occupation varient de manière significative selon les jours de la semaine, notamment pour le préscolaire, et selon la période de la journée pour le parascolaire.

Au regard du cadre défini par la FAJE, qui fixe un taux de remplissage de 90 % pour le préscolaire, plusieurs structures se situent ponctuellement en-dessous de ce seuil. Dans l'accueil préscolaire, les mercredis et vendredis comptent ainsi parmi les jours les moins demandés. Les écarts les plus marqués se concentrent toutefois dans trois structures. Il s'agit tout d'abord de la structure de la Chenaille. Cette situation s'explique notamment par le départ de plusieurs enfants vers la structure Cocoon ainsi que par un nombre plus restreint d'enfants trotteurs et grands inscrits sur la liste d'attente. La structure de l'Oasis a également présenté un taux légèrement inférieur au seuil. Afin d'y remédier, des ajustements organisationnels ont été mis en œuvre et la dynamique de la structure a été renforcée, avec pour objectif d'optimiser le remplissage et d'améliorer l'adéquation entre l'offre d'accueil et les besoins des familles. La structure des P'tites Bobines, quant à elle, a ouvert en cours d'année, ce qui explique naturellement un taux de remplissage plus bas durant cette phase de mise en activité progressive.

En ce qui concerne le parascolaire et conformément au seuil de 80 % fixé par la FAJE, le taux d'occupation observé est supérieur, voire largement supérieur, à cette exigence. Les accueils du matin font toutefois exception, ceux-ci répondant généralement moins à un besoin des parents, une proportion nettement plus faible d'enfants scolarisés fréquentant l'UAPE avant le début de l'école. Les jours les plus demandés sont principalement les mardis et jeudis, suivis des lundis et vendredis, tandis que le mercredi est nettement moins sollicité.

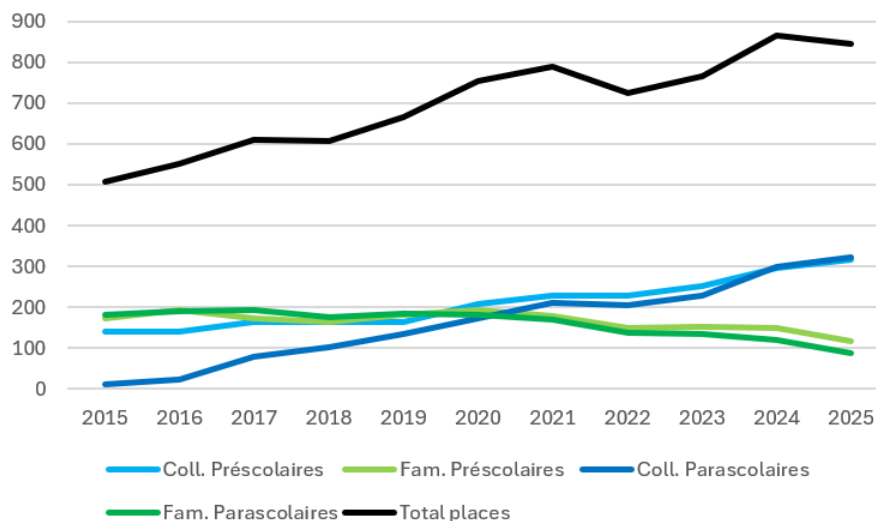
Accueil familial

Accueillantes en milieu familial (AMF) : 34

Préscolaire : 223 enfants accueillis

Parascolaire : 187 enfants accueillis

Evolution du nombre de place au cours des 10 dernières années, entre 2015 et 2025



Sur les dix dernières années, l'évolution du nombre de places diffère fortement selon le type d'accueil (collectif et familial), avec une tendance, depuis 2020, d'augmentation des places en accueil collectif et de diminution de celles en accueil familial. Cette évolution s'observe également à l'échelle cantonale. Dans le canton de Vaud, l'accueil collectif a connu une forte progression, passant d'environ 16 600 places en 2015 à plus de 29 100 en 2024. À l'inverse, l'accueil familial a enregistré une baisse progressive, avec 5 220 places en 2015 contre environ 4 250 en 2024.

Plus précisément, dans le collectif préscolaire, la capacité est passée de 142 places en 2015 à 318 places en 2025, soit une augmentation de 176 places (+124 %). Dans le collectif parascolaire, l'évolution est encore plus marquée ces dix dernières années : de 12 places en 2015 à 324 places en 2025, ce qui représente 312 places supplémentaires (+2600 %).

À l'inverse, l'accueil familial préscolaire est passé de 173 places en 2015 à 116 places en 2025, soit une diminution de 57 places (-33 %). La baisse est également significative en accueil familial parascolaire, où le nombre de places est passé de 182 en 2015 à 89 en 2025, correspondant à une réduction de 93 places (-51 %).

Ces évolutions traduisent un déplacement progressif de l'offre, avec un développement soutenu du collectif et, en parallèle, un recul du secteur familial. Cette tendance se confirme également dans les variations enregistrées ces dernières années.

Bien que les baisses des places en accueil familial soient largement compensées par l'augmentation de celles en collectif sur la période 2015-2025, le recul de l'accueil familial a engendré une diminution de places tout accueil confondu en 2022 et 2025. A titre d'exemple, en 2025, 7 AMF ont démissionné, générant un recul de 65 places. Cette diminution des capacités d'accueil en milieu familial touche particulièrement le parascolaire.

Plusieurs pistes interprétatives peuvent expliquer cette tendance. Un accueil parascolaire est souvent jugé moins générateur de revenu par l'AMF, l'enfant, qui fréquente l'école étant présent sur des plages horaires réduites. De plus, selon le niveau de dangerosité du trajet et l'autonomie de l'enfant accueilli, les AMF doivent l'accompagner jusqu'à l'établissement scolaire, ce qui représente une contrainte organisationnelle. Enfin, de manière générale, l'ouverture de nouvelles places dans le secteur collectif a capté une partie des enfants auparavant accueillis en milieu familial, participant à la diminution des revenus des AMF. Effectivement, les parents privilégient régulièrement l'accueil en collectif lorsqu'ils inscrivent leurs enfants en liste d'attente.

Malgré ces ajustements et les baisses observées dans le secteur du familial, l'offre globale a connu une croissance très importante sur la période. Le développement massif du collectif a non seulement compensé cette baisse, mais a permis d'augmenter significativement la capacité totale d'accueil sur le territoire, traduisant un renforcement structurel de l'offre au cours de la dernière décennie.

Listes d'attente (LA)

Les données relatives à la liste d'attente sont le résultat de l'état des inscriptions au 31 décembre 2025. A noter que ces données fluctuent fortement tout au long de l'année, la liste d'attente étant dynamique. En effet, cette dernière s'actualise chaque jour en fonction des placements effectués, des nouvelles demandes formulées et/ou des modifications apportées par les parents.

De plus, bien que la liste d'attente représente un indicateur du besoin effectif de garde, certaines considérations impliquent de l'interpréter avec précaution. Premièrement, un enfant en liste d'attente ne correspond pas à un besoin d'une place supplémentaire sachant que statistiquement une place en accueil collectif ou familial est occupée, en moyenne en 2025, par 2.25 enfants. Deuxièmement, pour l'accueil parascolaire, les demandes s'étalent sur plusieurs années ; des parents peuvent inscrire leurs enfants dès leur admission en garderie pour un accueil en UAPE dans les années à venir. Il en va de même pour le préscolaire, les enfants à naître peuvent déjà figurer sur cette liste. Enfin, la liste d'attente comprend des demandes qui ont déjà été partiellement satisfaites.

Contexte

Type accueil	Collectif et Familial
Type données	Demandes de placement en attente
Date d'inscription LA	jusqu'au 31.12.2025
Date d'entrée souhaitée	jusqu'au 31.12.2029
Périmètre	Toutes les communes, y compris celles hors réseau

	PRESCOLAIRE					Total
	2025*	2026**	2027**	2028**	2029**	
Total	40	169	10	0	0	219

	PARASCOLAIRE					Total
	2025*	2026**	2027**	2028**	2029**	
Total	72	212	63	23	11	381

*les demandes avec une entrée souhaitée antérieure ou égale au 31.12.2025 sont prises en compte

**les demandes avec une entrée souhaitée du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en question.

Ressources humaines (état au 31.12.2025)

	ETP	Personnes
Personnel en structure	130.6	196
Stagiaires/apprenti-e-s	47.8	48
Remplaçant.e.s (horaire)		77
Remplaçant.e.s (fixe)	3.4	6
AMF		34
Personnel administratif (AJE)	12.14	21

Informations complémentaires

La présentation des activités de l'année sera disponible dans le prochain rapport d'activité AJERCO.